



CONSEIL INTERNATIONAL DES BOIS TROPICAUX

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES
ET DES MARCHÉS

COMITÉ DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE

Distr.
GÉNÉRALE

CEM-CFI(L)/3
1er septembre 2016

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CINQUANTIÈME SESSION
7-12 novembre 2016
Yokohama (Japon)

RAPPORT SUR LES PROJETS ET AVANT-PROJETS EN COURS

COMITÉ DE L'ÉCONOMIE, DES STATISTIQUES ET DES MARCHÉS

[A] Projets et avant-projets en cours d'exécution

- 1. PD 599/11 Rev.1 (M) Développement et mise à l'essai d'un système national de suivi des stocks forestiers (FSMS) avec capacités de gouvernance améliorée à tous les niveaux de l'administration forestière (Philippines)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	788 043
Gouvernement du Japon :	US\$	392 930
Gouvernement d'Australie :	US\$	60 000
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	25 000
Gouvernement de Corée :	US\$	20 000
Gouvernement des Philippines :	US\$	290 113

Agence d'exécution : Philippines Forest Management Bureau (FMB)

Approbation : Cycle des projets du printemps (mai 2011)

Financement : Quarante-septième session du Conseil (La Antigua, 2011)

Date de lancement : Mai 2013

Durée : Durée prévue : 18 mois (portée à 36 mois)
Durée à ce jour : 40 mois

L'objectif de développement du projet consiste à améliorer la gouvernance forestière, à opérer le renforcement des capacités institutionnelles à faire respecter la loi, coordonner les acteurs de la filière et aider à la compétitivité du secteur forestier grâce à une meilleure gestion des données aux Philippines. Son objectif spécifique consiste à élaborer et tester un système en ligne, intégré, multi-niveaux et fonctionnant en temps réel, de surveillance des stocks forestiers (FSMS), doté de meilleures capacités à assurer la gouvernance à tous les échelons de l'administration des forêts.

Le projet a été approuvé et financé à la quarante-septième session du CIBT en novembre 2011 et le contrat de projet a été signé en novembre 2012. À l'issue de la signature du contrat de projet, l'agence d'exécution a mis du temps à parachever le rapport initial du projet intégrant le plan de travail détaillé. Après que le rapport de lancement révisé et d'autres pièces utiles ont été soumis et approuvés définitivement, le premier virement de fonds OIBT au projet a été effectué à l'agence d'exécution en mai 2013, marquant le début officiel de la mise en œuvre de ce projet.

La mise en œuvre du projet a subi un retard supplémentaire en raison de problèmes liés au recrutement du personnel du projet et de ses consultants. La mise en œuvre effective a finalement débuté en avril 2014 et une lettre d'approbation de l'équipe de projet en son complet a été dépêchée à l'OIBT en août 2014. La mise en œuvre du projet a néanmoins continué de pâtir de retards en raison des remaniements de l'équipe de projet et du changement de cabinet de conseil. Conformément à la demande de l'Agence d'exécution et de la recommandation de la première réunion du Comité directeur du projet qui a eu lieu en avril 2015, une lettre approuvant sans frais une prolongation de dix-huit mois a été envoyée à l'OIBT en mai 2015. L'Agence d'exécution a également déposé une demande à la fin de septembre 2015 relative à la sous-traitance au cabinet de conseil, laquelle a par la suite été approuvée. Depuis lors ce projet se déroule dans de bonnes conditions.

Les activités de projet suivantes ont été effectuées à ce jour :

- Plusieurs groupes de travail techniques (GTT) ont été créés pour poursuivre la mise en œuvre du projet. Le dernier GTT a été chargé de réviser et de parachever les critères de sélection, recourant à un système de points dans le choix du sous-traitant.
- Le sous-traitant a finalement été choisi et a été recommandé à la BAC (Commission d'appel d'offres) du Bureau de la gestion forestière (FMB) pour évaluation finale et attribution du contrat. Une lettre de non-objection (NOL) a été reçue de l'OIBT concernant le recrutement du sous-traitant.
- Une nouvelle équipe de projet a été mise sur pied en raison de la réorganisation en cours au sein du DENR (ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles), qui a grandement perturbé la mise en œuvre du projet.
- Le plan des travaux du projet et le plan financier ont été préparés et parachevés.
- Une suite de réunions du projet a eu lieu, ayant porté sur le descriptif du projet, ses activités et ses résultats escomptés. Des discussions se sont aussi tenues sur les hypothèses, les contraintes, les risques, les scénarios de simulation, et les facteurs déterminants pour la réussite du projet.
- Délibération et des discussions intensives ont eu lieu sur la spécification technique et fonctionnelle du projet nécessaire pour l'obtention du Produit 1 (Module de traçabilité), celle du Produit 2 (Module de vérification de la légalité d'origine ou VLO) et le Produit 3 (Lien en ligne sur un système multi-étages).
- Des discussions approfondies et nourries ont eu lieu sur la configuration requise du produit 1, du produit 2 et du produit 3.
- Une suite de discussions approfondies et nourries ont eu lieu sur le flux de travail et les écrans du FSMS intégré s'agissant du produit 3.
- A été effectuée une coordination préliminaire concernant les dispositions à prendre avec les bureaux régionaux concernant le projet et les stations pilotes.

Ce projet s'achèvera en mars 2017 d'après le plan de travail modifié. La première tranche de financement de US\$ 171 000 décaissée à l'Agence d'exécution a été largement dépensée. Le second et dernier décaissement de fonds d'un montant de US\$ 250 556 est en attente, suite à la suspension du financement par l'OIBT. L'Agence d'exécution a fait savoir qu'elle avait besoin de ces fonds pour pouvoir atteindre les objectifs du projet.

2. PD 621/11 Rev.3 (M) Traçabilité des productions de bois des concessions forestières et des populations autochtones en Madre de Dios et Ucayali (Pérou)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	627 157
Gouvernement du Japon :	US\$	200 000
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	149 032
Agence d'exécution :	US\$	278 125

Agence d'exécution : *Camara Nacional Forestal* (Pérou)

Approbation : Cycle des projets d'automne (octobre 2012)

Financement : Quarante-huitième session du Conseil (Yokohama, 2012)

Date de lancement : Septembre 2013

Durée : Durée prévue : 27 mois
 Durée à ce jour : 36 mois

Ce projet vise à promouvoir l'exploitation de bois provenant de forêts en gestion durable, dans le but de renforcer la transparence du marché des bois et d'améliorer la gouvernance forestière dans la région d'Amazonie péruvienne par le biais de la participation des peuples autochtones et des petites et moyennes entreprises qui sont des intervenants clés dans la conservation de ces forêts.

Les produits attendus de ce projet sont les suivants : (i) les PME forestières ont adopté un système de traçabilité du bois et commercialisent du bois certifié, (ii) Le personnel technique des PME forestières ont développé les capacités requises pour assurer le suivi du bois et un contrôle adéquat dans les processus de production et de commercialisation intégrant la traçabilité du bois, et (iii) la capacité de gestion d'entreprise des sociétés forestières est renforcée.

L'accord de projet a été signé en juin 2013 et en août 2013 l'agence d'exécution a remis un rapport de lancement de projet, accompagné de l'ensemble des pièces du dossier de lancement de ce projet, qui a été accepté, ce qui a conduit l'OIBT à avaliser le recrutement du coordonnateur du projet et de son équipe. Le premier décaissement de fonds a été opéré en septembre 2013.

Au cours de la période 2014-2016, dix ateliers ont été organisés dans les villes de Pucallpa, Puerto Maldonado et Lima, sur le thème « expérience et importance de la traçabilité du bois dans la commercialisation des produits forestiers ». Ces rencontres ont permis de promouvoir l'importance de la traçabilité, de familiariser les intervenants aux différents procédés établissant la traçabilité du bois au niveau national et international, et de recueillir des commentaires exploitables dans l'élaboration d'un système de repérage et suivi du bois dans la filière qui soit économiquement et socialement viable au Pérou.

À Pucallpa un atelier sur « les modalités d'établissement de la traçabilité du bois dans les communautés forestières et les concessions forestières autochtones » destiné aux représentants des communautés autochtones a également été organisé. L'événement visait à former les villageois aux lignes directrices à l'élaboration de plans de gestion forestière générale (plans de gestion simples) et de plans d'exploitation annuels, aux méthodes d'inventaire forestiers, et aux élaboration et standardisation des grilles de collecte de données en vue de faciliter la conception et la mise au point de logiciels de traçabilité exploitables sur le terrain.

Le projet a également réalisé une étude et a produit un rapport sur les expériences de traçabilité du bois dans la filière, résumant les différents systèmes de traçabilité, y compris les expériences développées avec le soutien de l'OIBT. À l'échelon international, les techniques employées dans ces systèmes ont de plus en plus souvent recours à des plateformes numériques, à des essais chimiques et mettent en œuvre des puces identificatrices par radiofréquences ; les dispositifs de traçabilité ont été mis au point principalement par l'initiative privée, notamment dans le cadre du suivi de la filière des fournisseurs qu'effectuent des entreprises industrielles de transformation du bois, la plupart mettant en œuvre un suivi physique des bois dans lequel sont utilisées des feuilles de calcul servant à consigner les relevés. L'expérience de la coopération financière internationale en Bolivie dans la mise au point de logiciels de suivi et de surveillance des bois est également à souligner. Tous ces systèmes sont étudiés en vue d'en dégager les enseignements et expériences et d'améliorer ainsi la conception des logiciels que le projet met au point.

Le coordonnateur du projet a également rencontré des techniciens de l'office national des forêts (Direction générale des forêts et de la faune) chargés d'élaborer le module prototype de contrôle forestier sur la traçabilité du bois, afin d'échanger avec eux des idées sur les systèmes de suivi des forêts qui intègrent toutes les étapes de la traçabilité des produits forestiers depuis l'inventaire forestier lui-même. Le coordonnateur du projet a aussi participé à un atelier à Lima dont le thème était « Exportations de bois vers l'Union européenne, les dernières tendances, exigences et règlements spécifiques en vigueur », organisé par l'Association des exportateurs du Pérou et le Programme « Bois Tropicaux du Pérou ».

Le Comité directeur du projet s'est réuni au début de 2016 et suite à cette réunion l'OIBT a accordé une prolongation jusqu'à la mi-2016 sans rallonge budgétaire. Toutes les activités du projet se sont achevées de manière concluante et l'Agence d'exécution met la dernière touche au rapport d'achèvement et à l'audit financier. Si ces documents sont soumis à temps et jugées acceptables, le Comité pourra déclarer ce projet achevé. Le rapport d'étape complet remis par l'agence d'exécution est disponible sur demande auprès du Secrétariat de l'OIBT (en espagnol seulement).

3. PD 692/13 Rev.1 (M) Mise en œuvre opérationnelle du système national d'information pour la gestion durable des ressources forestières (Côte d'Ivoire)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	670 998
Gouvernement du Japon :	US\$	205 708
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	84 833
Gouvernement de Côte d'Ivoire :	US\$	380 457

Agence d'exécution : Direction de l'Informatique, des Statistiques et des Archives (DISA) du Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2013)

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Date de lancement : Mars 2015

Durée : Durée prévue : 24 mois
Durée à ce jour : 18 mois

Ce projet est conçu pour mettre au point un système national de gestion des statistiques forestières. Sa réalisation permettra une informatisation complète du système de collecte et de traitement des statistiques forestières et contribuera de ce fait à une meilleure prise de décision dans le secteur sylvicole de Côte d'Ivoire.

La mise au point du système de gestion des statistiques repose sur deux produits nécessaires : (i) le déploiement de matériel informatique et de logiciels dans 12 centres de collecte de données et (ii) la collecte de données dans ces centres selon les procédures et la formation établies et harmonisées.

Les 12 centres de collecte de données ont été équipés d'ordinateurs et tous sont dotés de connexions Internet. On estime à ce jour que 50% de la production de bois rond dans ces 12 sites pilotes font l'objet d'un suivi par le système. Les données qui ont été recueillies sont disponibles sur le site Web du projet (www.eauxetforets.gouv.ci/oibt en français uniquement). Le système est actuellement encore en phase d'essai (environ 75% de la programmation a été produite). Par conséquent, la plupart des activités du Produit 1 (« Le système de gestion des statistiques forestières est opérationnel et amélioré ») sont achevées. Les activités relevant du Produit 2 (« Les méthodes de collecte sont adaptées et organisées par centre ») a dû être ralenti en raison de la suspension du dernier versement de US \$ 63 714, laquelle s'explique par les contraintes financières auxquelles l'OIBT est actuellement confrontée. Une seule activité relevant du Produit 2 a débuté (« Définir, harmoniser et valider les procédures de collecte des données ») et seulement 10% de cette activité ont été effectués jusqu'à présent.

Ce projet, qui devait s'achever en février 2017, pâtit actuellement de la suspension de ses financements. Ces fonds devaient originellement financer la production des textes destinés à encadrer les procédures de validation, la formation des parties prenantes à l'exploitation du système et les derniers essais auxquels le logiciel doit être soumis. Sans l'octroi de ces fonds, le non-achèvement de ces étapes déterminantes pour le projet pourraient compromettre entièrement le résultat.

4. PD 756/14 Rev.1 (M) Élaboration d'un programme de services de gestion d'entreprise destiné aux micros, petites et moyennes entreprises de la filière forêt-bois guatémaltèque

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	275 053
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	149 341
Gouvernement du Guatemala :	US\$	125 712

Agence d'exécution : Instituto Nacional de Bosques (INAB)

Approbation : Cycle des projets d'automne, octobre 2014

Financement : Cinquantième Session du Conseil (Yokohama, 2014)

Date de lancement : Novembre 2015

Durée : Durée prévue : 24 mois
Durée à ce jour : 10 mois

À l'issue de la signature de l'accord de projet en juin 2015, l'agence d'exécution a oeuvré à la finalisation du rapport initial du projet intégrant le plan de travail détaillé. Après que le rapport de lancement révisé et d'autres pièces utiles ont été remis et approuvés définitivement, le premier virement de fonds OIBT au projet a été effectué à l'agence d'exécution en novembre 2015, marquant le début officiel de la mise en œuvre de ce projet.

L'exécution de ce projet a effectivement débuté en mars 2016 après l'engagement d'un service comptable et celui de deux assistants de gestion d'entreprise et l'achat du matériel informatique destiné aux délégués régionaux engagés par l'INAB comme personnel homologué dans ce projet.

La demande de lettre de non-objection concernant les services de formation des équipes de travail régionales et nationales (10 personnes) engagées par l'INAB, et d'autres techniciens régionaux détachés par des organismes locaux, a été remise et approuvée en juin 2016. Ce service de formation constitue le socle du projet, car il doit dégager les capacités à fournir une assistance aux groupes communautaires dans la réalisation des objectifs et des résultats du projet.

L'INAB a aussi commencé ses travaux de recherche sur d'autres options de co-financement de cet important projet, qui devraient l'aider à maintenir le calendrier de réalisation des objectifs du projet en dépit de la suspension de son financement par l'OIBT.

5. PPD 167/13 Rev.1 (M) Étude de faisabilité de la certification des plantations domaniales de l'ONAB (Bénin)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	113 294
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	68 794
Gouvernement de la Rép. de Corée :	US\$	20 000
Gouvernement du Bénin :	US\$	24 500

Agence d'exécution : Office National des Bois (ONAB)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2013)

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Date de lancement : Juillet 2014

Durée : Durée prévue : 10 mois (porté à 12 mois)
Durée à ce jour : 26 mois

Le but de cet avant-projet est de rassembler les informations nécessaires à la formulation d'une proposition de projet sur la certification forestière et de soumettre celle-ci à l'OIBT en vue d'améliorer la gestion durable des forêts (GDF) sur les plantations gérées par l'Office National du Bois (ONAB) dont la superficie totale au Bénin est estimée à 17 856,10 ha. Les produits attendus sont les suivants : (i) Les informations de base sur le processus de certification des plantations domaniales de l'ONAB sont disponibles et (ii) Un projet sur la certification du bois au Bénin est formulé et soumis à l'approbation de l'OIBT.

L'avant-projet a entamé ses activités en juillet 2014 et celles-ci se sont terminées en avril 2016 avec un atelier de validation au cours duquel les résultats et les réalisations de l'avant-projet ont été présentés aux principaux acteurs. Toutes les activités relevant des deux produits ont été entièrement accomplies durant l'exécution de cet avant-projet. Le principal produit de cet avant-projet est une proposition de projet qui a été soumise à l'OIBT en vue de son examen par le 51^e Groupe d'Experts chargé de l'évaluation technique des propositions de projets OIBT sous le numéro de projet PD 821/16 (M) "**Certification des plantations forestières de l'Office National du Bois (ONAB)**". En dépit d'une exécution cohérente et sans surprise de toutes les activités de l'avant-projet, son principal résultat, à savoir la proposition de projet, n'a pas bénéficié d'une recommandation du Panel d'expert et a été classée en catégorie 4 (*Le Panel a conclu qu'il ne pouvait pas recommander la proposition au Comité, et il la soumet au Comité avec pour recommandation de ne pas approuver la proposition de projet*).

Le principal défaut que présentait cette proposition de projet était le manque de clarté s'agissant des systèmes de certification que le projet était supposé mettre en œuvre dans les plantations béninoises. Comme l'a indiqué le Panel d'experts, « *le Panel a noté un certain nombre de points faibles importants dans les activités, objectifs, plan de travail, méthodes, du budget et évaluation des risques qui rendraient les résultats du projet très difficile à atteindre. Dans l'ensemble, the Panel a noté une certaine confusion dans la définition des PCI, qui ne permet pas de savoir s'il s'agit des PCI devant être adoptés à l'échelle nationale pour la gestion durable des forêts (GDF) au sens de l'OIBT ou s'il s'agit des PCI utilisés pour une certification forestière dans le cadre d'organismes internationaux tels que le Forest Stewardship Council (FSC). Ce défaut de clarté sape la soumission de cette proposition de projet. La proposition de projet ne précise pas quelle politique GDF a été appliquée dans les plantations et il n'y a pas de visibilité sur la façon dont la certification devrait être mise en œuvre et à quelle certification les acteurs auraient recours. En outre, l'objectif d'une certification intégrale de toutes les plantations du projet semble très ambitieux et quelque peu irréaliste car l'évaluation des risques semble avoir sous-estimé ces derniers* » Outre la proposition de projet, une étude du marché des bois béninois certifiés a aussi été effectuée et menée à terme durant la période d'exécution de l'avant-projet.

Le rapport d'achèvement a été remis en juin 2016 et le rapport d'audit final, tout récemment remis à l'OIBT le 26 août 2016, est actuellement en cours d'examen. Si le rapport d'audit est jugé satisfaisant, le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

[B] Projets en attente de leur contrat d'exécution

1. PD 732/14 Rev.2 (M) Amélioration de la gouvernance forestière au Mozambique

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	406 238
Contribution OIBT :	US\$	321 138
Gouvernement du Mozambique :	US\$	85 100

Agence d'exécution : Direction nationale des territoires et des forêts (DNTEF)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2015)

Durée : Durée prévue : 15 mois

Bien que des fonds aient été engagés dans ce projet après la cinquante et unième session du Conseil, les événements ultérieurs ont conduit à la décision de suspendre l'exécution de ce projet et tout décaissement de fonds jusqu'à ce que la cinquante-deuxième session du Conseil ait examiné la dépréciation des fonds de l'OIBT. Le statut de ce projet sera mis à jour quand auront été prises les décisions relatives à cette question à la cinquante-deuxième session du Conseil.

[C] Projets en attente de financement**1. PD 124/01 Rev.5 (M) Promotion de l'aménagement durable des forêts africaines
Phase III Étape 3 (OIBT/OAB)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	518 144
Gouvernement de la Chine :	US\$	100 000
Solde Contribution OIBT :	US\$	418 144

Agence d'exécution : OIBT

Approuvé par le Conseil à la session : Quarante-huitième session du Conseil (Yokohama, 2012)

Durée : Durée prévue : 18 mois

L'Étape 3 de la Phase III de ce projet à présent être examinée pour financement suite à l'achèvement de l'étape 2 de la Phase III (voir document CEM-CFI(L)/2). Le coordonnateur du projet a préparé un plan de travail révisé (18 mois) et un budget de 673 325 \$ US pour l'étape 3 de la phase III, lesquels ont été approuvés par le processus de non-objection par voie électronique en septembre 2015. Le gouvernement chinois a engagé 100 000 dollars US dans ce projet en août 2014 mais malheureusement cet apport de fonds a été victime des pertes de placement financier de l'OIBT. Quatre pays membres africains (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire et la République du Congo) ont écrit au Secrétariat de l'OIBT pour exprimer leur souhait que cet important projet OIBT continue de bénéficier d'un soutien.

**2. PD 751/14 Rev.2 (M) Gestion durable des forêts du bassin du Chimbo en Équateur :
conservation des ressources forestières et des systèmes agro-forestiers
comme mécanisme de renforcement de l'inclusion économiques des
foyers ruraux, en particulier les femmes, établis dans ce secteur
(Équateur)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	217 794
Contribution OIBT :	US\$	166 914
Contribution SENDAS :	US\$	50 880

Agence d'exécution : *Servicios para un Desarrollo Alternativo del Sur* (SENDAS)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2016)

Durée : 24 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à en entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2017.

**3. PD 796/15 Rev.2 (M) Mise en place d'un système de collecte, stockage, traitement, analyse et
dissémination des statistiques forestières et fauniques au Cameroun**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	694 419
Contribution OIBT :	US\$	567 627
Gouvernement du Cameroun :	US\$	126 792

Agence d'exécution : Division de la Coopération et de la Programmation, Ministère des Forêts et de la Faune

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2016)

Durée : 24 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à en entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2017.

INDUSTRIE FORESTIÈRE

[A] Projets et avant-projets en cours d'exécution

1. PD 73/89 (M,F,I) Assistance à l'identification et à la formulation de projets (OIBT)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	3 132 009,89
Gouvernement du Japon :	US\$	1 216 900,00
Gouvernement du Danemark :	US\$	300 000,00
Gouvernement de Suisse :	US\$	310 000,00
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	177 755,00
Gouvernement du Royaume Uni :	US\$	80 000,00
Gouvernement d'Australie :	US\$	77 354,89
Compte subsidiaire B du Fonds du Partenariat de Bali :	US\$	970 000,00

Agence d'exécution : OIBT (Secretariat)

Approbation et financement : Septième Session du Conseil (Yokohama, 1989)

Date de lancement : Avril 1990

Durée proposée : 2 ans + reconductions annuelles

L'objectif de ce projet est d'améliorer les capacités d'identification et de formulation de projets chez les responsables des pays producteurs membres de l'OIBT, afin d'accroître leurs capacités nationales à attirer des investissements et des aides dans le secteur forestier. L'importance de ce projet est inscrite dans les Décisions 2(X), 2(XI), 6(XIII) et 8(XVIII) du Conseil, qui rappellent aux Membres que des experts sont disponibles au titre de ce projet, et les encouragent à faire appel à leurs services pour améliorer leur propre capacité à définir et à formuler des projets solidement construits.

Cependant, la mise en œuvre du projet a subi un retard considérable en raison de problèmes liés au recrutement du personnel du projet et de ses consultants. Plusieurs consultants indépendants devant prêter leur assistance aux membres de l'OIBT dans la formulation de projets et plusieurs ateliers de formation ont été financés et organisés dans le cadre du présent projet.

Au cours de la quarante-huitième session CEM-CFI, le Secrétariat a informé les comités que les fonds disponibles pour ce projet de longue durée avaient été épuisés et qu'aucune autre aide ne pourrait être offerte aux membres pour la formulation de leurs projets tant que des fonds supplémentaires ne seraient pas mis à disposition. Les Comités ont fait état de l'importance de l'accompagnement à fournir à la formulation des projets et ont décidé de préconiser aux bailleurs de fonds la mise à disposition de fonds supplémentaires pour ce projet à cette session et que soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine session du Comité financier et administratif (CFA) la question d'une imputation supplémentaire au Fonds d'appui aux programmes afin de subvenir financièrement à l'assistance à la formulation des projets. Suite à cela les États-Unis s'engagèrent à verser 22 755 \$ US de financement supplémentaire à ce projet en 2014. Avec les fonds disponibles, une formation à la formulation de projets OIBT a été dispensée au Mexique du 11 au 15 mai 2015. À l'issue de cette formation dispensée au Mexique, le budget du projet est de nouveau épuisé. Cette question a été soulevée au Comité financier et administratif (CFA). Cependant, en raison de la tenue de débats sur d'autres points importants, elle n'a pas été traitée lors de la trentième session du CFA. On espère que le CFA trouvera le temps de traiter ce sujet lors de sa trente et unième session car il n'y a désormais plus de fonds disponibles pour continuer ces travaux importants.

2. PD 506/08 Rev.1 (I) Relancer l'enseignement de la sylviculture au Liberia

Budget et source de financement :

Budget total :	US\$	352 249
Gouvernement du Japon :	US\$	212 522
Gouvernement des Etats-Unis :	US\$	80 000
Gouvernement du Liberia (FDA et Ministère de l'éducation) :	US\$	59 727

Agence d'exécution : La *Forest Development Authority* (FDA) et le ministère de l'Education (MoE), apportant leur concours au *Forestry Training Institute* (FTI) de Tubmanburg

Approbation et financement : Quarante-quatrième Session du Conseil (Yokohama, 2008)

Date de lancement : Août 2009

Durée : Durée prévue : 24 mois
Durée à ce jour : 85 mois

Ce projet accompagnera le rétablissement de l'enseignement de la sylviculture destiné aux techniciens forestiers qui sont cadres moyens de l'institut de formation à la sylviculture (*Forestry Training Institute*, FTI) situé à Tubmanburg. Ce projet prévoit l'instauration d'un cursus fonctionnel, la formation de formateurs et une formation pratique immédiate des étudiants actuellement inscrits au FTI. En outre, le projet dispense un accompagnement au Groupe de travail national en train d'élaborer un plan stratégique d'enseignement général de la sylviculture au Libéria.

Le Comité de l'industrie forestière à sa quarante-septième session a préconisé que le Secrétariat effectue une mission de surveillance financière spéciale au Liberia pour tenter de résoudre les problèmes que pose ce projet et de faire savoir à l'agence d'exécution que si aucun progrès notable dans la mise en œuvre du projet ne pouvait être attesté à la prochaine session du Comité, il préconiserait au Conseil de mettre un terme à ce projet.

Le Responsable administratif et financier de l'OIBT s'est rendu au Libéria du 30 juin au 4 juillet 2014 afin d'effectuer cette mission. Il s'est entretenu avec le Directeur exécutif du FIT et son personnel et avec les fonctionnaires compétents de la FDA ; a effectué une descente de terrain à l'école de sylviculture, et a examiné les dossiers de dépenses et d'autres documents pertinents.

Suite à cette mission de l'OIBT, l'agence d'exécution a soumis à l'OIBT une demande de prolongation de six mois de ce projet, accompagnée d'un plan d'action et d'un plan des travaux révisés, qui devait lui permettre de mener à leur terme les activités de projet restantes. Le projet utilisera principalement les experts et consultants nationaux disponibles pour effectuer ces dernières.

Suite à la présentation par le Secrétariat du rapport de sa mission, le Comité a recommandé à sa quarante-huitième session de décaisser le solde de 39.130 \$ US sous réserve que l'Agence d'exécution remplisse les conditions fixées dans cahier de prescriptions que contient le rapport de mission, et il accordé une prolongation de six (6) mois au projet sans rallonge budgétaire. Le solde du projet a été décaissé à l'Agence d'exécution le 8 avril 2015, mais à ce jour, et en dépit de relances répétées, aucun rapport d'avancement ni rapport final n'a été reçu qui décrive l'utilisation de ces fonds.

Le Comité pourra préconiser qu'il soit mis un terme à ce projet.

3. PD 600/11 Rev.1 (I) Modèle de renforcement des capacités à une exploitation rentable et durable des ressources du bambou en Indonésie

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	872 032
Gouvernement du Japon :	US\$	287 095
Gouvernement de Suisse :	US\$	150 000
Gouvernement d'Australie :	US\$	100 000
Gouvernement d'Indonésie :	US\$	334 937

Agence d'exécution : Direction générale à l'aménagement des bassins versants et à la foresterie sociale (DGWMSF), Ministère des forêts en collaboration avec l'office des forêts du district de Bangli (BDFA)

Approbation : Cycle des projets du printemps (mai 2011)

Financement : Quarante-septième session du Conseil (La Antigua, 2011)

Date de lancement : Novembre 2013

Durée : Durée prévue : 36 mois
Durée à ce jour : 34 mois

Le projet vise à mettre en route le renforcement des capacités nationales dans le développement de la filière industrielle du bambou par un développement modèle des capacités à Bali. Les produits escomptés du projet sont les suivants : i) promotion des investissements dans la filière du bambou ; ii) amélioration du cadre institutionnel du développement de la filière du bambou, et iii) intensification de la participation des populations riveraines au développement de la filière industrielle du bambou. L'idée directrice de ce projet est qu'une plus grande exploitation du bambou doit livrer un plus grand nombre de produits substituables aux produits ligneux et augmenter ainsi les revenus des plus pauvres, ce qui doit se traduire par un allègement de la pression extractive sur les ressources forestières ; et cette intensification de l'exploitation du bambou ne peut être obtenue et maintenue que grâce à une augmentation des capacités de développement reposant sur les ressources du bambou, et un bon rendement-matière dans l'exploitation de cette ressource.

À la date du présent rapport, l'état d'avancement du projet était le suivant : neuf (9) activités achevées, sept (7) activités en cours et trois (3) activités en préparation. Le tableau suivant résume l'état d'exécution de ce projet :

Produits et activités		Degré de réalisation (%)	Date d'accomplissement
Produit 1 : Investissements dans le développement de l'industrie du bambou favorisés			
Activité 1.1.	Recueillir, publier et diffuser des informations fiables sur la croissance du bambou de Bali	100	Sep.2014
Activité 1.2.	Recueillir, publier et diffuser des informations actualisées sur la demande du marché portant sur les produits de bambou et les techniques de transformation	100	Oct. 2014
Activité 1.3.	Effectuer une étude de faisabilité sur projet de développement de la filière du bambou à Bali	100	Mai 2015
Activité 1.4.	Évaluer l'adéquation de l'infrastructure économique et discuter des résultats avec le gouvernement de Bali	100	Déc. 2015
Activité 1.5.	Organiser un atelier national sur le développement de la filière du bambou à Bali	100	Fév. 2015

Produits et activités		Degré de réalisation (%)	Date d'accomplissement
Produit 2 : Amélioration du cadre institutionnel du développement de l'industrie du bambou			
Activité 2.1.	Désigner et attribuer officiellement un secteur au développement de l'industrie du bambou	100	Jul. 2014
Activité 2.2.	Installer et exploiter un système d'information sur le bambou	80	Oct. 2016

	accessible au public		
Activité 2.3.	Mettre en place un forum de concertation pour le développement de l'industrie du bambou	80	Oct. 2016
Activité 2.4.	Examiner les politiques publiques en vigueur et définir un régime de gestion du bambou devant encadrer le développement et une exploitation rentables de la ressource bambou	70	Oct. 2016
Activité 2.5.	Lancement de la campagne nationale de promotion du développement de la filière du bambou	80	Jan. 2015
Produit 3 : Intensification de la participation des populations locales au développement de la filière industrielle du bambou			
Activité 3.1.	Affecter 6 hectares de bamboueraie dans quatre stations en tant que lots de démonstration de techniques sylvicoles	100	Oct. 2016
Activité 3.2.	Créer 12 ha de plantations expérimentales contenant 4 espèces de bambou ayant des valeurs marchandes élevées dans 4 stations soumises à des itinéraires d'interventions sylvicoles différents	90	Oct. 2016
Activité 3.3.	Définir et développer des techniques adaptées de production de matériel de plantation de qualité avec lequel fournir l'aménagement de plantations de bambou	100	Nov. 2014
Activité 3.4.	Définir des techniques de transformation du bambou pour des unités industrielles de petite échelle	100	Juillet 2014
Activité 3.5.	Mettre à disposition et installer les technologies retenues, et exploiter l'usine de transformation	30	Sept. 2016
Activité 3.6.	Mener une série de formation sur la production de matériel de plantation, l'aménagement de plantations, les techniques de conduite du bambou sauvage et les techniques rentables de sa transformation	75	Oct. 2016

À ce jour, la somme totale de 311 000 dollars US a été virée au compte de l'agence d'exécution en deux tranches successives en vue de l'exécution de ce projet. Les trois tranches à venir totalisent la somme de 153 301 dollars US. L'actuelle situation financière inattendue que connaît l'OIBT aura une incidence négative sur l'exécution de ce projet. Toutes les activités restantes de ce projet peuvent être menées à terme moyennant certains réajustements dans la définition des cibles à atteindre et des activités à effectuer, à savoir :

- 1) Au lieu de fournir un soutien à trois groupement communautaires, le projet appuiera un seul groupement dans la mise en place d'unités de valorisation industrielle du bambou ;
- 2) Réorganiser l'acquisition des équipements et matériels de valorisation industrielle du bambou ; et
- 3) Réduire les budgets des activités en cours et renégocier le contrat de sortie du projet passé avec des tiers.

S'agissant de la stratégie de sortie, les plans suivants ont été définis :

- 1) Poursuivre les activités de la campagne nationale pour l'exploitation industrielle du bambou en Indonésie par le biais d'un « programme d'un millier de villages du bambou » bénéficiant d'un soutien des tierces parties et des acteurs locaux ;
- 2) Maintenir le réseau institué sur la valorisation du bambou et le développement de la filière industrielle du bambou avec plusieurs institutions et organisations en Indonésie et un certain nombre d'organismes internationaux, dont le Réseau international sur le Bambou et le Rotin (INBAR), le Centre chinois de recherche sur le bambou (CBRC), l'Organisation mondiale du bambou (WBO) et la Société mondiale du Bambou (WBC) ; et
- 3) Mettre au point une nouvelle proposition de projet avec de nouveaux bailleurs de fonds afin de faire évoluer les résultats du projet OIBT PD 600/11 Rev.1 (I).

4. PD 687/13 Rev.1 (I) Renforcer les résultats du secteur des transformations du bois au Guyana grâce au renforcement des capacités au plan local et à la valorisation des dispositifs nationaux en faveur du commerce des produits forestiers et de l'exploitation durable des ressources forestières

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	348 693
Gouvernement du Japon :	US\$	200 068
Gouvernement des Etats-Unis. :	US\$	50 000
Gouvernement du Guyana :	US\$	98 625

Agence d'exécution : Commission forestière guyanaïenne (*Guyana Forestry Commission*, GFC)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2013)

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Date de lancement : Juin 2014

Durée : Durée prévue : 24 mois
Durée à ce jour : 27 mois

Le projet vise à renforcer les capacités des parties prenantes (directions d'entreprises, travailleurs et agents d'organismes de réglementation) dans le secteur de la transformation du bois en vue d'en assurer la pérennité et d'en améliorer les rendements matière et la compétitivité, et de renforcer le système national d'inspection et de certification. L'objectif de développement de ce projet est de contribuer à augmenter l'efficacité et la compétitivité du secteur guyanaïen de la transformation du bois comme voie d'exploitation durable des ressources forestières et de développement national. L'objectif spécifique est de renforcer la performance du secteur de la transformation du bois grâce au renforcement des capacités locales et l'amélioration des systèmes nationaux qui encouragent et facilitent le commerce et l'exploitation efficaces du bois débités pour le marché national et les marchés d'exportation.

Le projet a accompli toutes ses activités. Le projet est parvenu à renforcer la performance du secteur de la transformation du bois grâce au renforcement des capacités locales et à l'amélioration du système national. Cela a eu une incidence positive pour la promotion et la facilitation du commerce et de l'exploitation rentable du bois d'œuvre destiné au marché local et aux marchés et d'exportation. Quelques 320 intervenants du secteur ont reçu une formation ou une sensibilisation en matière de valorisation industrielle du bois dans le cadre de 17 stages organisés dans des arrondissements producteurs de bois dans toute la Guyane. Les retours d'expérience des scieries, qui ont mis en œuvre certaines des pratiques préconisées dans ces formations et les règles de classement du bois révisées, ont fait état d'une amélioration des taux de rendement matière dans la transformation du bois, ce taux ayant été de 55 %. Cependant le plus important est que ces entreprises ont fait état d'une amélioration des taux de valorisation des bois ronds et d'une meilleure qualité des produits obtenus.

Produit 1 : Principes et charte de la transformation du bois

Une étude des dossiers a été effectuée afin de recueillir des informations et des données utiles sur la situation actuelle dans le secteur de la transformation du bois et sur le projet de code de pratique pour les installations de transformation du bois (scieries et parcs à grumes). Dans le premier trimestre de l'exécution de ce projet, des membres du personnel de la Commission forestière guyanaïenne (*Guyana Forestry Commission*, GFC) ont été sélectionnés en vue de recevoir des formations dans les thèmes du domaine considéré. Au cours du deuxième trimestre, le programme de formation a été mené à terme pour quatre catégories d'acteurs : i) les chefs et cadres d'entreprises ; ii) les exploitants de scieries ; iii) les exploitants de parcs à grumes ; et iv) les inspecteurs et agents des organismes de réglementation. Une définition détaillée des thèmes des formations a été élaborée couvrant 26 domaines techniques, répartis dans les quatre grandes catégories d'acteurs.

Produit 2 : Plan stratégique de renforcement des capacités mettant l'accent sur de meilleurs équipements et matériels et le développement des compétences dans le secteur des transformations industrielles du bois

L'examen des dossiers a été effectué afin de recueillir des informations et des données utiles sur la situation actuelle dans le secteur de la construction et de la transformation du bois, afin de préparer les matériaux des présentations relatives à la commercialisation du bois d'œuvre, d'élaborer un régime d'inspection et de certification du bois d'œuvre, et d'émettre de recommandations visant la mise en conformité avec les normes et codes d'exploitation du bois de qualité dans le secteur du bâtiment. Une étude sur papier a aussi été effectuée qui doit produire un état des lieux du système actuel concernant le commerce du bois débité. Celle-ci recouvre les processus de la Commission forestière guyanaise ainsi que ceux d'autres organismes dont les douanes.

Le rapport circonstancié couvre les principaux aspects suivants : i) le système d'inspection, la certification et le commerce du bois d'œuvre ; 2) un examen des exigences réglementaires pour l'exportation de bois d'œuvre ; et 3) les recommandations d'un système national.

Produit 3 : Guides pratiques des formations, ateliers et meilleures compétences dans le secteur de transformation du bois

Les règles guyanaises de classement du bois en vigueur ont été examinées et révisées. Les grands principes directeurs de cette révision ont les suivants :

- 1) Intégrer un large éventail d'opinions – à la fois au Guyana et à l'étranger – dans un processus associant les acteurs destiné à parvenir à un consensus sur une version révisée des GTGR ;
- 2) Simplifier les règles de classement en vue de les rendre plus aisées à suivre et à appliquer par les agents de classement des bois, les exportateurs et les acheteurs. Ajouter aux GTGR les principales règles internationales, notamment celles des États-Unis, de l'UE et des Caraïbes ;
- 3) Cantonner le classement à un petit nombre de grands groupes de produits de classement, tout en gardant un classement en option pour une gamme de produits mineurs ;
- 4) Recentrer le classement sur la force visible s'agissant des bois de charpente et l'esthétique s'agissant des bois qui, n'étant pas destinés au gros œuvre du bâtiment, sont à vocation décorative ;
- 5) Fournir un descriptif précis des défauts les plus couramment constatés dans les bois du Guyana ;
- 6) Envisager l'inclusion de tolérances dimensionnelles dans les classes de bois et transposer celles-ci dans des contrats bilatéraux entre vendeurs et acheteurs ;
- 7) Traiter la question de la teneur en humidité des bois dans le cadre de leur classement ;
- 8) Examiner la possibilité de soumettre les bois d'importation aux règles de classement ; et
- 9) Introduire un critère de classement "répond à ses finalités" s'agissant de certains groupes de produits dans lequel un produit ne répond pas aux exigences ordinaires du classement cependant que ses spécifications sont agréées entre vendeur et acheteur.

Les règles révisées de classement des bois ont été parachevées en mai 2016. Au cours de la période de janvier à mai 2016, une série de rencontres de sensibilisation été organisée auprès de représentants des catégories suivantes d'acteurs : secteur du bâtiment et des travaux publics (entrepreneurs en maçonnerie, architectes, etc.) et secteur des produits à valeur ajoutée (meubles, fenêtres, huisserie, tiges et tringles, etc.). Un total de 320 intervenants du secteur ont été formés dans différentes régions du Guyana au cours d'une durée de cinq mois. Les séances de formation et de sensibilisation ont été bien accueillies et ont rehaussé le degré de connaissance des règles de classement, ont relevé la qualité des acquis du projet et celle de l'exploitation du bois. Au cours de cette période ainsi, des affiches ont été conçues et imprimées afin d'aider les utilisateurs à prendre des décisions plus éclairées lors de l'achat de bois. Ces affiches traitent des thèmes suivants : règles révisées de classement des bois et utilisations des différents bois.

Le projet a été exécuté avec efficacité dans le cadre budgétaire qui lui avait été alloué et il a dégagé tous les produits requis de manière satisfaisante. Le rapport d'achèvement du projet a été remis au secrétariat de l'OIBT. Si le dernier rapport d'audit financier est remis et jugé satisfaisant avant la cinquantième session du Comité, celui-ci pourra déclarer ce projet achevé.

5. PD 722/13 Rev.1 (I) Renforcement des capacités à l'exploitation à faible impact (EFI) des forêts domaniales xérophiles de l'intérieur des terres en Malaisie péninsulaire (Malaisie)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	504 308
Gouvernement du Japon :	US\$	226 041
Gouvernement de Malaisie :	US\$	278 267

Agence d'exécution : Ministère des forêts de Malaisie péninsulaire

Approbation : Cycle des projets d'automne, octobre 2013

Financement : Quarante-neuvième session du Conseil (Libreville, 2013)

Date de lancement : Mars 2015

Durée : Durée prévue : 12 mois
Durée à ce jour : 18 mois

L'objectif de ce projet est de renforcer le développement des ressources humaines par le biais d'un programme de renforcement des capacités qui doit former un personnel qualifié et compétent et dont l'effectif sera suffisant pour les services forestiers de l'État et le secteur forestier privé de Malaisie péninsulaire. L'objectif de développement est d'améliorer l'application de l'EFI et sa rentabilité dans le domaine forestier permanent en Malaisie péninsulaire. L'objectif spécifique est de renforcer les capacités du personnel à appliquer l'EFI dans le domaine forestier permanent de Malaisie péninsulaire.

Ce projet est axé sur la formation de personnel et comporte essentiellement des activités de formation des travailleurs forestiers et l'organisation d'un séminaire. Il comporte des cours traitant directement de l'EFI et la formation se déroulera principalement au Centre de formation sylvicole du Terengganu (TFTC) à Kuala Berang dans le Terengganu. À la fin du projet 470 personnes environ auront bénéficié de ces formations dont 110 formateurs qualifiés et 360 travailleurs forestiers tant du Ministère des Forêts que du secteur privé. Il y a aussi environ 750 participants qui bénéficieront de programmes de sensibilisation menés par différents séminaires où seront abordées des questions forestières au cours du projet.

Au cours de la période visée par le présent rapport, toutes les activités inscrites à ce projet ont été réalisées. Les réalisations du projet se récapitulent comme suit :

Produit 1 : Personnel adéquatement formé à la mise en œuvre de l'exploitation à faible impact (EFI)

Au cours de l'ensemble de ce projet, un total de 170 agents forestiers de toute la Malaisie péninsulaire ont pris part aux 13 formations de formateurs (FdF) qui ont été organisées. Ce chiffre dépasse l'objectif initial de 110 participants et 11 cours pour la FdF. En outre, les formations organisées à l'intention des travailleurs forestiers ont également dépassé l'objectif initial avec 552 personnes en formation dans 22 cours, par rapport aux 360 participants et 12 cours initialement projetés. Ces réalisations ont été obtenues grâce à des fonds supplémentaires qui ont été dégagés par la différence des taux de change entre la première et la deuxième tranches de financement du projet par l'OIBT.

Produit 2 : Des informations suffisantes concernant l'application de l'EFI

Afin de diffuser des informations relatives à la mise en œuvre de l'EFI telle qu'elle a lieu en Malaisie péninsulaire, un séminaire a eu lieu à Bangi, Selangor en mai 2016. Le séminaire a réuni 153 participants venus de toute la Malaisie. Ce séminaire de deux jours comportait 11 communications produites par 11 conférenciers des départements forestiers de Malaisie péninsulaire, du Sabah et du Sarawak, des établissements universitaires de ces États, ainsi que des acteurs clés de la filière industrielle forêt-bois. Le séminaire a couvert de nombreux aspects importants de l'EFI tels que l'ingénierie routière, les activités de pré-abattage, la dimension économique de l'EFI, la certification, ainsi que le partage des expériences de conduite de l'EFI ailleurs qu'en Malaisie. De manière générale, on peut conclure que le séminaire est parvenu à dispenser aux participants une vue globale de l'EFI et qu'il a mis en avant les raisons d'envisager à terme une généralisation de l'EFI à l'ensemble des opérations forestières.

Le projet a été exécuté avec efficacité dans le cadre budgétaire qui lui avait été imparti et il a dégagé tous les produits requis de manière satisfaisante. Si tous les derniers rapports requis sont remis et jugés satisfaisants avant la cinquantième session, le Comité pourra déclarer ce projet achevé.

[B] Projets et avant-projets en attente de leur accord d'exécution

1. PD 737/14 Rev.1 (I) Développement des capacités en matière de bioénergie dérivée du bois par l'amélioration des conditions habilitantes et l'exploitation rentable des terres forestières dégradées menée en association avec les populations riveraines dans la province indonésienne du Nord Sumatra

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	791 982
Contribution OIBT :	US\$	594 832
Gouvernement d'Indonésie /ISWA :	US\$	197 150

Agence d'exécution : Direction générale de la gestion de l'exploitation forestière (BUK), Ministère des Forêts

Agence collaboratrice : Indonesian Sawmill & Woodworking Association (ISWA)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2014)

Durée : 48 mois

Bien que des fonds aient été engagés dans ce projet après la cinquante et unième session du Conseil, les événements ultérieurs ont conduit à la décision de suspendre l'exécution de ce projet et tout décaissement de fonds jusqu'à ce que la cinquante-deuxième session du Conseil ait examiné la dépréciation des fonds de l'OIBT. Le statut de ce projet sera mis à jour quand auront été prises les décisions relatives à cette question à la cinquante-deuxième session du Conseil.

2. PD 770/15 Rev.1 (I) Promotion et gestion durable des essences moins exploitées dans les forêts humides des départements honduriens d'Atlantida, Colon et Nord-Olancho

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	248 624
Contribution OIBT :	US\$	196 224
Gouvernement du Honduras/ICF :	US\$	52 400

Agence d'exécution : *Instituto Nacional de Conservación y Desarrollo Forestal, Areas Protegidas y Vida Silvestres (ICF)*

Approbation : Cycle des projets du printemps, avril 2015

Durée : 24 mois

Bien que des fonds aient été engagés dans ce projet après la cinquante et unième session du Conseil, les événements ultérieurs ont conduit à la décision de suspendre l'exécution de ce projet et tout décaissement de fonds jusqu'à ce que la cinquante-deuxième session du Conseil ait examiné la dépréciation des fonds de l'OIBT. Le statut de ce projet sera mis à jour quand auront été prises les décisions relatives à cette question à la cinquante-deuxième session du Conseil.

[C] Projets et avant-projets en attente de leur financement

1. **PD 700/13 Rev.2 (I) Phase I Étape 2** **Développement du commerce des bois tropicaux et produits dérivés et de leur valorisation industrielle dans un cadre intra-africain – Phase I, Étape 2 (OIBT)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	4 874 556
Contribution OIBT :	US\$	3 759 256
Gouvernements participants :	US\$	297 000
Secteur privé	US\$	818 300

Agence d'exécution : OIBT

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2015)

Durée : 24 mois

L'Étape 2 de la Phase I de ce projet sera examinée pour financement suite à l'achèvement de l'étape 1 de la Phase I (voir document CEM-CFI(L)/2). Quatre pays membres africains (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire et la République du Congo) ont écrit au Secrétariat de l'OIBT pour exprimer leur souhait que cet important projet OIBT continue de bénéficier d'un soutien.

2. **PD 709/13 Rev.2 (I)** **Renforcer le secteur artisanal balinais du travail du bois en améliorant la qualité de la matière première issue de plantations et en se conformant aux exigences de la légalité (Indonésie)**

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$	635 728
Contribution OIBT :	US\$	540 008
Gouvernement d'Indonésie :	US\$	95 270

Agence d'exécution : Direction générale de l'exploitation forestière, en collaboration avec l'Office forestier provincial de Bali (*Bali Provincial Forestry Agency*)

Approbation : Cycle des projets du printemps (avril 2016)

Durée : 36 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à en entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2017.

3. PD 771/15 Rev.2 (I) Conservation génétique, exploitation et gestion de variétés de *Falcataria moluccana* résistantes à la rouille vésiculeuse et cultivables aux Philippines

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$ 1 411 213
Contribution OIBT :	US\$ 1 248 913
Gouvernement des Philippines :	US\$ 162 300

Agences d'exécution :

Department of Biological Sciences (FBS)
College of Forestry and Natural Resources (CFNR)
University of the Philippines Los Banos (UPLB)
Department of Environment and Natural Resources (DENR)-
CARAGA
Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique
pour le Développement (CIRAD)

Approbation :

Cycle des projets du printemps (avril 2016)

Durée :

36 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2017.

4. PD 788/15 Rev.2 (I) Pérenniser la gestion forestière grâce à une compétitivité accrue des petites et moyennes entreprises de la filière bois du district de Ciamis dans l'Ouest de la province indonésienne de Java (Indonésie)

Budget et sources de financement :

Budget total :	US\$ 643 560
Contribution OIBT :	US\$ 569 710
Gouvernement d'Indonésie :	US\$ 73 850

Agence d'exécution :

Direction de la transformation et de la commercialization des produits forestiers, (*Direktorat Bina Pengelolaan dan Pemasaran Hasil Hutan*), Direction générale de la gestion forestière durable, Ministère de l'environnement et des forêts

Approbation :

Cycle des projets du printemps (avril 2016)

Durée :

36 mois

Le financement de ce projet est toujours en instance mais le Conseil a autorisé le Directeur exécutif à entamer la mise en œuvre dès que les fonds réservés à la contribution totale de l'OIBT seraient mis à disposition sur le Compte spécial. Ce projet perdra sa qualité de projet approuvé le 30 novembre 2017.

* * *